



Compétence n°5 du métier de kinésithérapeute :

Etablir et entretenir une relation et une communication, dans un contexte d'intervention en kinésithérapie.

Retrouvez une nouvelle vidéo "Compétences" sur nos réseaux sociaux ([Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#)) toutes les deux semaines !

VOIR LA VIDÉO

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est la réforme des études de kinésithérapie qui a mis en lumière ces 11 compétences, que chaque étudiant devra acquérir afin de devenir kinésithérapeute.

Vous souhaitez encadrer un(e) stagiaire ?

↓ Faites le point et entraînez-vous grâce à notre outil immersif [KinéGo](#) ! ↓



KINÉGO